



Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2010, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02037048

HAL Id: hceres-02037048

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037048>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE
N° demande: S3100018392
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

Appréciation générale :

La demande vise au renouvellement de la formation LEA déjà proposée, accompagné d'une demande de création de spécialité anglais-chinois. La licence LEA est une formation pluridisciplinaire, visant à l'acquisition de compétences et de connaissances dans les domaines des langues étrangères, de la langue française également, ainsi que de certains domaines d'application professionnelle des langues. Le cursus proposé semble organisé en vue d'une spécialisation relative mais progressive des acquisitions, même si le descriptif des enseignements reste succinct. Cet aspect - parcimonie des informations détaillées et formulations allusives - caractérise d'ailleurs l'ensemble du dossier, laissant planer certains doutes sur plusieurs points.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|--|
| 1- | Formation linguistique solide et diversifiée. |
| 2- | Souci de donner aux étudiants les clefs pour trouver leur voie. |
| 3- | Recherche de nouveaux débouchés professionnels par l'ouverture d'une spécialité anglais-chinois. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|--|
| 1- | Connaissance insuffisante des conditions dans lesquelles les diplômés s'insèrent dans la vie professionnelle. |
| 2- | Peu d'informations précises quant au contenu et à l'articulation des enseignements (notamment par rapport à l'aspect professionnalisant de la formation). |
| 3- | Une ouverture timide à l'international (aucune information précise quant à l'encouragement effectif des étudiants linguistes à une mobilité internationale, dans le cadre d'échanges ou du stage. Seulement des formules comme « cursus d'un semestre dans une université étrangère (...) peut donner lieu à une équivalence »). |

Recommandations :

Il semble souhaitable, pour le développement ultérieur de la licence LEA, d'apporter des précisions permettant d'apprécier avec plus de finesse le degré attendu de spécialisation et/ou compétences transversales apportées par le diplôme. La mise en place d'un dispositif de suivi permettant d'analyser l'origine, l'évolution des étudiants au sein de la structure comme leur devenir devrait permettre de lever les questions posées par le dossier. Faut-il voir la demande de création d'une spécialité anglais-chinois comme un indice de la volonté de la formation de répondre aux exigences du tissu socio-économique environnant ? Une politique active en faveur de la mobilité internationale pourrait contribuer à l'attractivité de cette formation.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B